

CONSEIL DES SENIORS Séance du 19 mars 2015

Présents : Monsieur BLANC E. Député-Maire de Divonne-les-Bains, Président d'Honneur du Conseil des Séniors, Madame STEPHAN S. Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, Vice-Présidente du Conseil des Séniors, Mesdames SCHNEIDER P. (Amicale des Myosotis), REY M. (association D.H.D.), GILLARDY A. (EHPAD « Crêt de la Neige »), BOLINGBROKE J, CRESTE C, GOLAY C, MARTIN POISSON C, STEWART B, MAS J, BIBUS BERESSI N, ZOULALIAN A et Messieurs VARO S, ANDREOTTI P, DESJEUX P, GRATTEPANACHE G, HOPWOOD L.

Absent excusé : Monsieur DESPATURE J.

Invités : Monsieur HACOT E. (directeur général des services - Mairie de Divonne les Bains), Madame PORTHEAULT R (responsable service des affaires sociales - Mairie de Divonne les Bains)

Ordre du jour

* * * * *

1. **Mot de bienvenue de Monsieur le Député-Maire ;**
2. **Tour de table de présentation ;**
3. **Lecture du règlement intérieur de fonctionnement validé en Conseil Municipal du 29 janvier 2015 ;**
4. **Election du Président ;**
5. **Election des membres du bureau ;**
6. **Calendrier**
7. **Questions diverses**

* * * * *

1 – Mot de bienvenue de Monsieur le Député Maire

Monsieur Etienne BLANC remercie en premier lieu Sandrine STEPHAN pour son investissement dans la concrétisation et la mise en œuvre du Conseil des Séniors et remercie ensuite les membres présents d'avoir accepté cet engagement.

Pourquoi un Conseil des Séniors ?

- Pour être au plus proche des préoccupations de la population et de ses attentes, et pas seulement au moment des échéances électorales ;
- Pour informer les élus et les services, leur faire prendre conscience des manques éventuels et améliorations possibles ;
- Pour veiller à ce que chacun ait sa place à Divonne-les-Bains dans une logique de cohésion sociale c'est-à-dire d'échange, de partage et de compréhension mutuelle.

Le Conseil des Séniors doit être libre dans ses expressions, rester un lieu de dialogue sur des sujets divers et variés pour contribuer à des choix politiques judicieux.

2 – Tour de table de présentation

Chacun des membres est appelé à se présenter à l'occasion d'un tour de table.

Chacun est d'accord pour être destinataire des coordonnées personnelles réciproques.

Il est rappelé qu'une partie des membres a été désignée par Monsieur le Maire et la Commission des Affaires sociales pour s'assurer de la représentation d'instances œuvrant notamment, en faveur des personnes retraités ; et qu'une autre partie des membres a été constituée suite à un appel à volontaire, à l'occasion du banquet annuel des anciens, d'un mailing électronique et d'une parution dans le journal communal.

3 – Lecture du règlement intérieur de fonctionnement adopté en conseil municipal du 29.01.2015

Madame Sandrine STEPHAN procède à un rappel rapide des fondamentaux du règlement intérieur de fonctionnement du Conseil des Séniors adressé à tous en amont, à savoir :

- les objectifs de dialogue, de concertation, de participation à une réflexion collective sur des problématiques générales intéressant les séniors dans le cadre de cette instance consultative ;
- la composition du Conseil des Séniors (14 membres + 4 suppléants) dont la durée du mandat est liée à celle du Conseil Municipal soit jusqu'aux prochaines élections municipales (2020) ;
- la nécessaire discrétion à respecter quant à des situations individuelles et nominatives ; il sera préféré autant que possible l'anonymat et une approche globale des problématiques ;

L'ensemble des membres du conseil approuve l'invitation permanente aux séances du conseil des séniors, des cadres administratifs du service des affaires sociales.

4 – Election du Président

Madame Sandrine STEPHAN fait un appel à candidature à la fonction de Président du Conseil des Séniors, qui sera l'interlocuteur privilégié pour toute saisine du Conseil des Séniors, préparateur et animateur des séances ;

Monsieur VARO Stéfano est le seul candidat à se déclarer.

Il est demandé par l'ensemble des membres un vote à bulletin secret. Tous les membres présents du Conseil conviennent que la personne remportant le nombre le plus important de voix, sera élu Président.

Après vote et dépouillement, les résultats sont les suivants :

DESJEUX Philippe	= 7 voix	GRATTEPANCHE G.	=	1 voix
ANDREOTTI Pierre	= 5 voix	REY M.	=	1 voix
VARO S.	= 2 voix	SCHNEIDER P.	=	1 voix
MARTIN POISSON C.	= 1 voix			

Monsieur DESJEUX Philippe est élu Président du Conseil des Séniors.

Il remercie l'assemblée de la confiance accordée et s'engage à répondre aux thématiques à travailler en s'appuyant sur les compétences riches et variées de chacun dans une approche communautaire.

5 – Election des membres du Bureau

Madame Sandrine STEPHAN fait un appel à candidature à la fonction de membre du bureau du Conseil des Séniors, et rappelle que celui-ci sera amené à gérer les affaires courantes et à préparer les réunions de conseil.

Il est demandé par l'ensemble des membres un vote à bulletin secret. Tous les membres présents du Conseil conviennent que les 2 personnes remportant le nombre le plus important de voix, seront élues au bureau du Conseil des Séniors.

Après vote et dépouillement, les résultats sont les suivants :

REY Martine (D.H.D.)	= 8 voix	VARO S.	=	2 voix
ANDREOTTI Pierre	= 7 voix	GOLAY C.	=	2 voix
MARTIN POISSON C.	= 6 voix	CRESTE C.	=	1 voix
GRATTEPANCHE G	= 5 voix			
SCHNEIDER P	= 3 voix	Bulletin blanc	=	1

Madame REY Martine, représentant l'association D.H.D. et Monsieur ANDREOTTI Pierre sont élus membres du Bureau du Conseil des Séniors.

6 – Calendrier

D'un commun accord, il est convenu que les Conseils se tiennent les lundis de 15 :00 à 16 :30, à raison d'une séance par trimestre.

Il est demandé à ce qu'un micro baladeur soit prévu à la prochaine réunion.

- **Lundi 22 juin 2015** (Salle Ausone – Esplanade du Lac)
- **Lundi 7 septembre 2015** (Salle Ausone – Esplanade du Lac)
- Décembre : date et lieu à confirmer.

A propos des thématiques à aborder à la prochaine séance, il est suggéré :

- l'offre de loisirs, occasion de rencontres sur Divonne-les-Bains et risque d'isolement ;
- une visite, quartier par quartier, pour identifier des problématiques spécifiques (accessibilité) ;
- réfléchir à l'aménagement de bancs sur le parcours de l'Eglise jusqu'au ForestLand, le long de la rivière tout en tenant compte d'un mobilier public adapté aux séniors ;
- répondre aux difficultés de certains habitants de Plan à poster leur courrier suite à la suppression de boîtes aux lettres de proximité ;
- L'offre de soins et maison de santé.

Madame STEPHAN insiste sur le fait que 2015 doit être l'année d'installation du Conseil des Séniors (modalités de fonctionnement, thématiques à dégager,...) et qu'en fonction de l'avancée des travaux, des budgets pourraient éventuellement être mobilisés, à partir de 2016.

Monsieur DESJEUX P. propose que des thématiques génériques soient soumises par chacun des membres directement au service des affaires sociales, soit par email (seniors@divonne.fr) soit par téléphone (04.50.20.47.60), et que suite à ce 1^{er} recensement un ordre de priorité soit établi par le Bureau et présenté à la séance de juin 2015 à l'ensemble des membres.

Il est recommandé à chacun de partager avec ses connaissances, amis, voisinages, ... à ce propos.

La date limite des contributions est fixée au 31 mai 2015.

7 – Questions diverses

Néant

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 16 :30

Monsieur DESJEUX P.

Madame STEPHAN S.

Président du Conseil des Séniors

Vice-Présidente du Conseil des Séniors